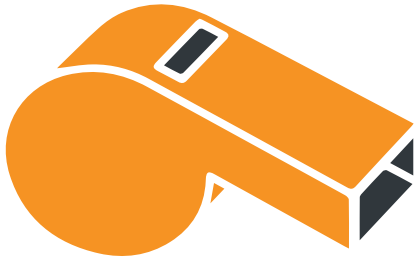

BIEN CONNAÎTRE LES RÈGLES DU STATIONNEMENT

Dépose-minute : ne quittez pas votre véhicule
La dépose-minute se dit *kiss and drive* en anglais, donc dites « au revoir » et repartez !
D'autres personnes attendent derrière vous.

Zone bleue : stationnement gratuit et limité à 1h30
Le disque est obligatoire.
Vous pouvez le récupérer en téléchargement gratuit sur le site internet de l'agglo **www.grand-dax.fr**.

Si vous n'avez pas de disque ou si la durée est dépassée, vous encourez une amende d'un montant de 17 euros.

Couloirs de bus, pistes cyclables, ...
Stationner à la mauvaise place peut coûter cher !
Les couloirs de bus sont réglementés et réservés aux transports collectifs, taxis et véhicules de secours.
Pour tout autre véhicule, la circulation, le stationnement et l'arrêt minute y sont interdits : un système de vidéoverbalisation est en place de chaque côté de l'avenue de la gare.

Si vous circulez ou stationnez sur des zones non autorisées, vous encourez une amende d'un montant de :
- **135€ pour un couloir de bus**
- **35€ pour une piste cyclable**

...ET SANS LA VOITURE ?

Bus et cars

6 lignes régulières
Couralin à la demande : 05 58 56 80 85

Navettes gratuites :
- Vitenville Fontaine Chaude - Marché Saint-Paul de 7h30 à 19h30 du lundi au samedi.
- Vitenville Place Chalosse - Place St Pierre - Parking des arènes - Pôle multimodal (gare SNCF) de 5h à 7h15 du lundi au samedi.

Réseau XL'R vers tout le département des Landes

Transport scolaire

Infos : agence de la gare routière
11 avenue de la gare - Dax
05 58 56 80 80 - translandes.fr

Train
SNCF 35 35 (0,34 € / min) - voyages-sncf.com
TER 0800 872 872 - ter.sncf.com/aquitaine

2 roues
70 places disponibles en box pour les usagers TER et sous l'ombrière pour tous

Le Grand Dax a mis en place un système de vélos en libre-accès, **Cyclenville**. Rendez-vous dans l'une des stations partenaires pour retirer votre vélo. La gare routière est l'une d'elles. Créez un compte sur place et profitez de nos vélos gratuits.

Taxis
Une station de taxis est à votre disposition sur le parvis de la gare.

Communauté d'Agglomération du Grand Dax
20 avenue de la gare - CS 10075 - 40100 Dax
05 58 56 39 40 - grand-dax.fr - contact@grand-dax.fr
facebook.com/GrandDax

Date d'édition : décembre 2016
designed by freepik.com

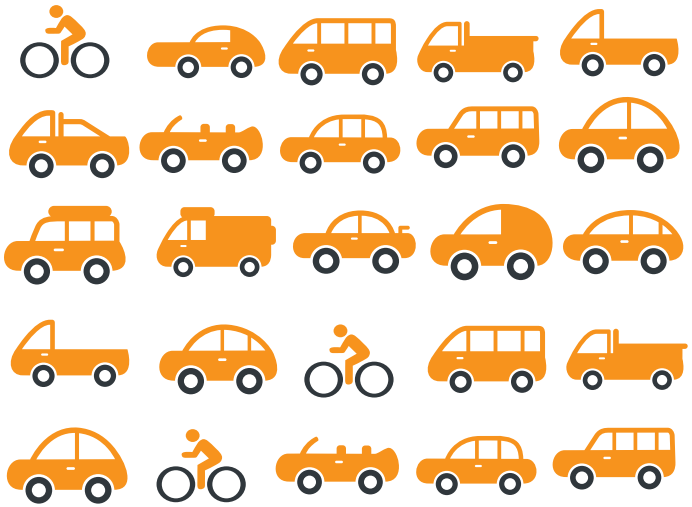

BIEN STATIONNER BIEN CIRCULER

DANS LE QUARTIER DE LA GARE

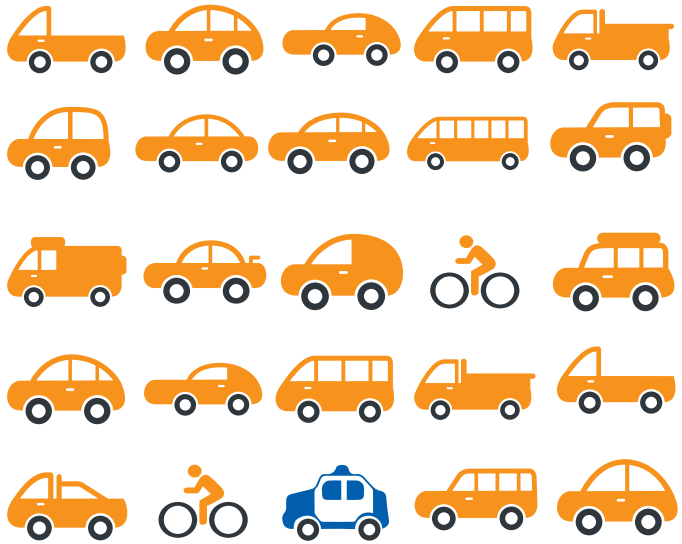

Vous venez déposer ou chercher quelqu'un ?
Vous souhaitez faire vos courses ?
Vous travaillez ?
Vous partez en voyage ?

A chacun sa solution de stationnement

LE GRAND DAX
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

www.grand-dax.fr

STATIONNEMENT À LA CARTE

630 PLACES DE STATIONNEMENT SUR TOUT LE QUARTIER

Sens de circulation
Chemin piéton et PMR

Dépose-minute
15 places devant la gare
Ne quittez pas votre véhicule.

ATTENTION
Interdiction de circuler et de stationner sur la voie de bus.
Vidéoverbalisation sur la zone
135€ d'amende

Courte durée
1h30 gratuite avec le disque bleu
Plus de 100 places en zone bleue
+ Rue G. Chaulet et Avenue Saint-Vincent-de-Paul
pour faciliter l'accès aux commerces et à la gare

Moyenne et longue durée
P1 et P2 : **15 minutes gratuites puis payant**
Accès direct aux quais depuis P1
Accès à la gare depuis P2

Parking abonnés
70 places à 15 € par mois
Résidents, commerçants du quartier ou abonnés TER

Infos :
EFFIA, parc P2 - Route du Halage - Dax
05 58 74 29 69